

Aurillac le 11/9 30



N^o 61
1930

a Monsieur le Préfet du Cantal



J'ai l'honneur de vouloir
vous demander un passeport
pour me rendre auprès de mon
mari a Oudjda, Maroc

Avis favorable
de M. le Sénateur Maire d'Aurillac
qui certifie que rien ne s'oppose a la
délivrance du passeport demandé
par Madame Linol
Aurillac le 11

Madame Linol

Septembre 1930